

Madame

L'ANdEP, le CEEPAME, le CEFIEC, la Croix-Rouge et le GERACFAS, s'associent pour vous faire part de leurs inquiétudes concernant le délai important pour la parution des textes concernant les formations d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture. Une parution tardive de ces textes compromet leur mise en œuvre pour une rentrée au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

En effet, il est indispensable pour les équipes de travailler en amont :

- L'alternance
- Les référentiels activités et compétences,
- Le référentiel de formation
- Le référentiel de certification
- Les équivalences et dispenses de formation

Une rentrée ne se prépare pas au dernier moment et même si des informations circulent, seuls les textes donnent une assise aux différentes réflexions et permettent d'aller dans le sens recherché. Sinon, à quoi serviraient-ils ?

De nombreuses questions subsistent notamment concernant les équivalences entre diplômes et dispenses de formation dont seules les heures ont été définies, sans qu'aucun contenu ne soit stabilisé.

Il en est de même pour les nouveaux actes et activités qui sont identifiés dans le référentiel de formation mais qui ne sont pas clairement identifiés dans le référentiel d'activités.

Nous devons également informer nos partenaires de stages sur les nouvelles mesures d'accompagnement des élèves, le rythme, les exigences, mais aussi réserver les places de stage. Or, entre l'augmentation des capacités d'accueil, les deux rentrées éventuelles et la problématique existante sur les places de stage, il est indispensable de distribuer ces informations au plus vite.

Nous avons également des dossiers de financement à renseigner pour la prise en charge des futurs élèves. Comment renseigner ces dossiers avec justesse quand on n'a pas les informations adéquates. Or, nous savons qu'il est parfois difficile voire impossible de revenir sur un dossier présentant un certain coût quand celui-ci a reçu un avis positif d'une commission.

Pour avoir travaillé assidument autour des textes, avec le message de la DGOS, « qu'il fallait faire vite ! » afin d'assurer la mise en œuvre en septembre 2021, nous ne comprenons pas le délai d'attente inacceptable. Nous ne trouvons plus de réponses à faire à nos adhérents et la colère monte !

Les équipes ont également besoin de prendre des congés pour redémarrer une année scolaire dans de bonnes conditions et plus particulièrement après l'année particulière que nous avons tous vécue.

Nous souhaitons tous la réussite de cette réforme afin de former des professionnels de qualité et capables de répondre aux évolutions des besoins de santé de la population, mais ce n'est pas au dernier moment que l'on peut réfléchir à une ingénierie de formation et à une ingénierie pédagogique pour des publics très diversifiés.

Aussi, nous vous remercions de votre attention spécifique et nous espérons voir la parution des textes très prochainement.